

UNE CANADIENNE DÉCÈDE AU PÉROU APRÈS AVOIR BU DU « THÉ » LORS D'UNE CÉRÉMONIE AVEC UN CHAMAN

d'après l'article de Chris PURDY

Une jeune Canadienne est décédée le 17 janvier 2015 lors d'une retraite spirituelle dans la jungle amazonienne au centre Canto Luz, situé près de Puerto Maldonado.

Jennifer Logan venait de terminer un contrat en Arabie saoudite, où elle enseignait l'anglais à des femmes, et elle était allée rendre visite à sa famille au Canada avant de repartir pour une nouvelle aventure, au Pérou. Elle était partie depuis neuf jours lorsqu'un membre du personnel du centre où elle séjournait a téléphoné à ses parents établis Saskatoon pour leur apprendre le décès de leur fille.

La sœur cadette de Mme Logan a indiqué que Jennifer, âgée de 32 ans, avait eu une réaction après avoir bu un « thé » lors d'une cérémonie avec un chaman et qu'elle avait été transportée à l'hôpital en moto et par bateau, où les médecins ne purent la sauver.

Amy Logan, une employée de Pagemasters (qui appartient à La Presse Canadienne), croit que le thé bu par sa sœur a pu jouer un rôle dans son décès. Avec sa mère et d'autres membres de sa famille, elle s'est rendue au Pérou pour aller récupérer le corps de Jennifer. Elle y a rencontré des procureurs et des policiers, qui ont indiqué qu'une enquête était en cours. Des agents ont interrogé le personnel du centre et saisi la tasse utilisée par la défunte ainsi que la cruche dans laquelle se trouvait le « thé ».

Les premiers résultats de l'autopsie indiquent que Jennifer Logan est décédée d'un œdème pulmonaire, une accumulation de fluide dans les poumons qui peut provoquer une insuffisance respiratoire. La famille attend cependant une analyse plus poussée dans les prochaines semaines, qui pourrait révéler si le « thé » est en cause.

L'article nécrologique consacré à Jennifer Logan décrit ses voyages autour du monde, où elle a notamment enseigné à des victimes du trafic sexuel au Népal et travaillé sur des programmes éducatifs en Inde.

Elle avait réservé un séjour de deux semaines au centre Canto Luz, près de Puerto Maldonado, dans le sud-est du Pérou. Elle devait ensuite retrouver sa mère, qui devait visiter le pays avec des amis.

Selon le site Internet de Canto Luz, ce centre, exclusivement réservé aux femmes, propose des cérémonies durant lesquelles on peut boire des décoctions à base de plantes traditionnelles, vomitives et purgatives, censées chasser les esprits mauvais et nettoyer les énergies négatives du corps.

D'après Amy Logan, le personnel du centre, exclusivement réservé aux femmes, concocte différentes mixtures pour les clientes. Le 17 janvier, il avait donné à sa sœur un « thé » destiné à lui donner « de la clarté pour sa voie future ».

«Les trois autres femmes du groupe ont cessé de vomir dans les 15 premières minutes (...) Jennifer n'a jamais arrêté et a commencé à paniquer», raconte Amy Logan. Elle se serait ensuite évanouie. Les employés lui ont prodigué les premiers soins avant de l'emmener à l'hôpital situé à trois heures de route et de bateau.

Amy Logan précise que sa sœur était en bonne santé, pesait environ 120 livres, était végétarienne et pratiquait le yoga et la méditation. Le personnel du centre a été gentil et s'est montré désolé, a-t-elle ajouté, en soulignant que la famille ne souhaite pas se venger, qu'elle veut simplement obtenir des explications. Selon Amy, le thé bu par sa sœur n'était pas de l'ayahuasca, cette boisson hallucinogène qui attire les touristes, mais aurait causé plusieurs décès.

Une déclaration du centre Canto Luz envoyée par courriel dit que le « thé » bu par Jennifer Logan était du

jus de tabac administré dans le cadre d'une purge rituelle. Le centre estime que la réaction de la jeune femme a été « extrême et inhabituelle ».

Publié par La Presse Canadienne le 5 février 2015 :

<http://www.lapresse.ca/international/amerique-latine/201502/05/01-4841521-une-canadienne-perd-la-vie-apres-avoir-bu-du-the-au-perou.php>

Publié par Le Journal de Montréal le 5 février 2015 :

<http://www.journaldemontreal.com/2015/02/05/une-canadienne-meurt-apres-avoir-bu-une-boisson-a-base-de-nicotine>

Publié par Radio Canada avec La presse canadienne le 5 février 2015

<http://ici.radio-canada.ca/regions/saskatchewan/2015/02/05/002-jennifer-logan-deces-perou.shtml>

A lire en espagnol : <http://infocatolica.com/blog/infories.php/1502060337-joven-canadiense-fallece-en-p>

A lire en anglais : <http://globalnews.ca/news/1814010/questions-and-answers-about-the-canadian-death-in-peru/>

Commentaire de Psychothérapie Vigilance

Les circonstances du décès, son caractère subit et l'emploi de différents termes ou expressions contenus dans les articles donnent à penser que Jennifer Logan est morte pour avoir ingéré de l'ayahuasca.

D'ailleurs, dans l'article du *Journal de Montréal*, il est signalé que sur le site de Canto Luz on peut lire ceci : «on précise que les mixtures sont confectionnées seulement à base de vin ayahuasca et de feuilles de chacruna, sans autres ajouts.» En outre, au Pérou, le terme de « thé » est communément utilisé pour désigner l'ayahuasca ou yagé. Enfin, l'ayahuasca est une plante ou décoction présentée comme « visionnaire », censée éclairer la personne sur ce qu'elle est et lui révéler le « chemin de lumière » qu'elle doit emprunter pour s'accomplir (« donner de la clarté pour sa voie future » dit l'article de la Presse Canadienne.)

Le site de Canto Luz est sans équivoque à ce sujet : <http://www.cantoluz.com/> Ceux qui s'y rendent viennent pour des retraites et cérémonies d'ayahuasca.

Jennifer Logan, en proie à la panique quelques instants après avoir ingéré le « thé », est morte d'un œdème pulmonaire. Ces signes sont comparables à ceux constatés lors du décès d'autres personnes, en particulier Fabrice Champion, au centre de Guillermo Arevalo Valera alias Kestenbetsa (« Anaconda Cosmica connu aussi sous le nom de « Espiritu de Anaconda »).

Tout donne à penser que nous ne connaissons jamais la vraie raison du décès de Jennifer Logan, les autorités péruviennes répugnant à établir un lien de cause à effet entre l'ingestion d'ayahuasca et le décès du consommateur. De plus, en règle générale, il récuse les demandes de contre-expertise formulées par les pays étrangers.

Si, par cas, Jennifer Logan est décédée juste après avoir bu une décoction à base de tabac, ne perdons pas de vue de vue que la plante utilisée dans les rituels est hallucinogène, avec, entre autres, de puissantes propriétés vomitives et purgatives. La lecture des forums relatifs aux purges de tabac est très édifiante sur le mal-être physique et psychique que les consommateurs éprouvent pendant de très longues heures.

L'ingestion ritualisée de jus de tabac (nicotine) prépare d'ordinaire celle de l'ayahuasca ou la prolonge. Compte tenu de la durée du séjour de Jennifer à Canto Luz, il est tout à fait possible, pour ne pas dire probable que la jeune femme avait déjà pris de l'ayahuasca quelques heures avant de boire le jus toxique, ce dernier venant activer ou réactiver les effets de la boisson initiale.

A lire : « L'ayahuasca est un stupéfiant » : <http://www.psyvig.com/index.php?menu=34&page=2>